

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2018)
Heft:	5
Artikel:	Paysage de zones villas : un oxymore?
Autor:	Bonnemaison, Emmanuelle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paysage de zones villas: un oxymore?

EMMANUELLE BONNEMAISON

Architecte-paysagiste Reg A/
FSAP fondatrice bonnemaison-
paysage sàrl.

Les zones villas sont issues d'un zoning souvent dépourvu de tout projet d'articulation avec le paysage et elles nappent une bonne partie du Plateau suisse. Au moment où la LAT ouvre la perspective d'une mutation, nous nous interrogeons sur leur évolution. Quelles seraient les mesures qui permettraient d'impulser un renouvellement des zones villas favorable au paysage?

Les zones villas ne parlent pas de paysage. On peut aligner les lieux communs: elles sont issues d'un urbanisme strictement réglementaire, fruit d'intérêts financiers souvent locaux. Concevoir une zone villa, c'est viabiliser, dessiner des routes et des parcelles aux géométries aisément mesurables. Et pourtant. Elles marquent puissamment tout le paysage du Plateau. Elles sont issues des rêves de campagne de leurs habitants. Et s'y déploient les rêves de paradis des Habitants-Paysagistes dont parle Bernard Lassus qui créent et exposent des univers imaginaires entre leurs maisons et la rue [1].

Jenny Leuba et Oscar Gential de la rédaction de COLLAGE m'accompagnent lors d'une causerie déambulatoire. Nous utilisons la méthode de la promenade comme support à notre réflexion. Nous allons dans une zone villa de Vufflens-la-Ville, loin de la grande ville, pour échapper aux discussions sur la densification. Nous arrivons en paysagiste-urbaniste-architecte-spécialiste de mobilité douce prêts à toutes les aventures d'explorateurs-ethnologues courageux. Je chausserai d'ailleurs certainement mes lentilles de promeneuse en contrée nippone.

Mais que peut-on donc faire de ces zones villas?

Pour Oscar, «une voirie, un éclairage, tous ces équipements payés par tous au bénéfice de si peu d'habitants, ça ne va pas». Et en effet, ce n'est pas très juste. Alors, nos zones villas peuvent-elles trouver une utilité?

Se promener dans un arboretum

La zone villa n'est pas constituée que de maisons, c'est aussi une succession de jardins. Et de loin, ce sont surtout les arbres, souvent de nombreux arbres. Il y a peu de grands sujets dans cette zone villa de Vufflens qui est peut-être trop jeune. Depuis le haut du téléphérique du Salève, les quartiers de villas me sont apparus à forte dominance végétale; les individus plantés dans les années 1960-70 sont maintenant de jeunes adultes pleins de vigueur, ils ont absorbé la vue sur les toits des maisons et constitué un boissement inventif et diversifié, au fil des modes végétales de chaque époque, un arboretum riche de nombreuses essences. [ILL.1]

Fraîcheur estivale

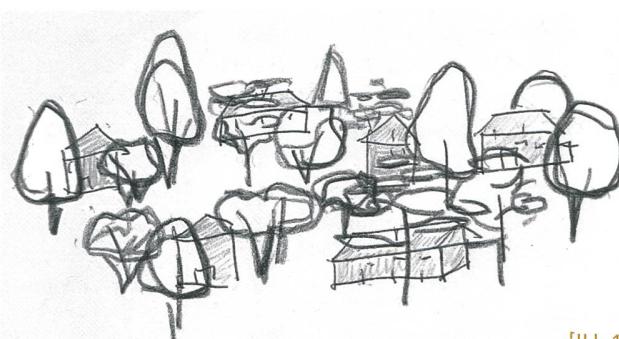
En parcourant un de ces quartiers un peu plus anciens, les arbres offrent une ombre et une fraîcheur bienveillantes. La journée est brûlante à Vufflens, et c'est l'après-midi. Nous aurons chaud, très chaud. Planter, planter, planter. Dublin, été 2015: les surfaces enherbées sont jaunes, les gamins sautent dans tous les canaux pour tenter de se rafraîchir. Hambourg, printemps 2018, la poussière soufflée par le vent vole sur les chemins en stabilisé des parcs. À Vufflens, petit village, nous cherchons chaque rare tache d'ombre.

«On a un bien joli canton [2] ...»

Les premières parcelles de villas en descendant du train sont voisines du cordon boisé de la Venoge, la rivière dont elles ne sont séparées que par un pré bucolique. Deux usages bien établis préservent nos habitants de ce paysage idyllique. Première convention, la villa se construit sur un terrain plat. Pour créer une horizontale dans un coteau pentu, il faut terrasser. Le terrassement se fait en limite de parcelle pour que le replat s'établisse pour l'essentiel autour de la maison. Résultat, les villas ne s'ouvrent pas sur le pré verdoyant, mais se perchent au-dessus et s'en isolent par des talus pentus en limite de parcelle.

Car, deuxième usage, il s'agit de ne pas être vu. La première villa que nous rencontrons est close d'une haie imperméable, constituée d'essences persistantes; si l'habitant préserve son intimité, il se prive aussi de l'utilisation d'un paysage bien plus vaste, ignorant l'art japonais du shakkei qui au gré d'implantations judicieuses, de la préservation d'axes de vue et de plantations savamment conçues fait entrer la vue du paysage lointain dans le jardin. Et l'habitant prive aussi le promeneur des échappées sur son jardin. Cet usage ne prévaut cependant pas toujours et les propriétaires s'ingénient parfois à offrir une partie de leur univers au plaisir du promeneur.

[ILL.1] Vue depuis le Salève:
le volume des arbres de la zone
villa domine celui des maisons.
(Source: Emmanuelle Bonnemaison)



[ILL.1]



[ILL.2]

L'amour du jardin

Car nous avons aussi vu des jardins de fleurs, des potagers, des arbres fruitiers, des courgettes avec des vélos, des talus astucieusement terrassés en redents successifs. Ailleurs, lors d'autres promenades, se sont exposés des univers de contes de fées, châteaux, étangs habités par animaux ou personnages. L'espace entre la rue et la maison est l'occasion d'exercices de style. Au Japon, des «frontages» de maisons présentent des pots plantés de bonsaïs, des reconstitutions de paysages rocheux, d'ingénieux systèmes de collecte des eaux, des sols travaillés, toutes sortes de compositions miniatures évoquant de vastes paysages. Nous remercions ces habitants qui partagent notre amour du jardin et nous invitent à profiter de leur univers, l'œuvre qu'ils offrent au passant est un des grands plaisirs de la promenade. [ILL.2]

[1] Bernard Lassus, *Jardins imaginaires*, Les Presses de la Connaissance, Paris 1977; les habitants paysagistes

[2] Chanson *La Venoge*, Jean-Villard Gilles, 1954

[3] *Guide des aménagements extérieurs, Ville de Sion*, 16 fiches de recommandations pour des actions sur fonds privés en faveur de la biodiversité et de l'amélioration du climat en ville, conçues par hepia Genève, filière architecture du paysage, 2017

Avoir les pneus propres

Nous aimons moins ces surfaces en bitume amplifiant la chaleur et déniant à l'eau toute possibilité de s'infiltrer. Des solutions simples existent pourtant (voir le travail de sensibilisation entrepris par la ville de Sion). [3]

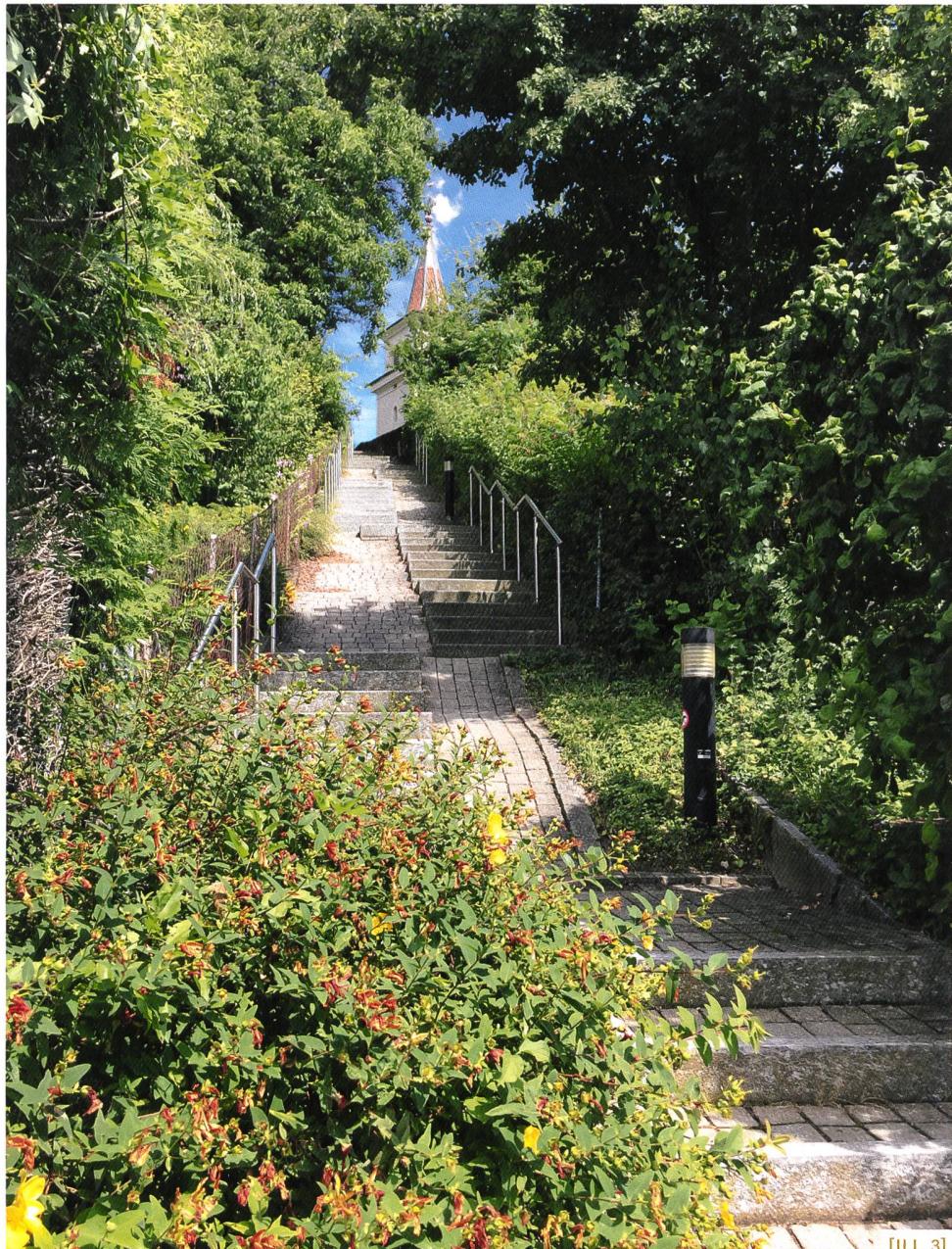
Voir... et être vu

La zone villa de Vufflens est sur le coteau, sur la rive gauche de la Venoge; à mesure que nous gravissons la pente, le paysage de la rive droite de la rivière se dévoile et révèle une nouvelle caractéristique de la zone villa: chercher la vue; corolaire inévitable, la zone villa sera visible depuis le coteau d'en face. Les habitants de Gollion «profitent» donc de la vue sur la zone villa de Vufflens. Un peu de politesse serait de mise: la «lisière» de la zone villa sur le paysage devrait offrir un visage intéressant pour le coteau en vis à vis.

Un chemin de promenade!

Nous avons été contraints de marcher au long de routes pas reliées entre elles et ne desservant que les villas et en impasse. Mais la zone villa de Vufflens nous réserve finalement une heureuse surprise: un escalier auquel est adjoint une rampe, la promenade piéton-poussettes grimpe le coteau entre deux parcelles, avec vue vers le haut sur le clocher de l'église et à l'ouest sur le paysage vallonné. Généreusement planté, le jardin linéaire relie le noyau historique du village à la gare en fond de vallée. [ILL.3]

[ILL.2] Japon: entre la rue et la maison, modeste, un généreux jardin de pots s'offre au regard du passant. (Photo: Emmanuelle Bonnemaison)



[ILL. 3] A Vufflens, une bonne surprise, entre des parcelles de villas, le chemin des Grillons, un escalier public jardiné gravissant le coteau jusqu'à centre du village. (Photo: Jenny Leuba)

Zone villa en ville? Variations d'échelle

À Vufflens, la densité est très faible. Quid des zones villas de ville? À Yokohama, au sud de Tokyo, un quartier insolite est implanté au sortir d'un quartier de tours: c'est une exposition de villas. À l'ivresse de l'arpentage de grands espaces, des tours et barres dégageant des espaces publics généreux et bien aménagés succède le charme de l'échelle domestique. L'alternance crée une rupture de rythme qui enrichit la promenade. **[ILL. 4]**

Un rêve d'architecte-paysagiste

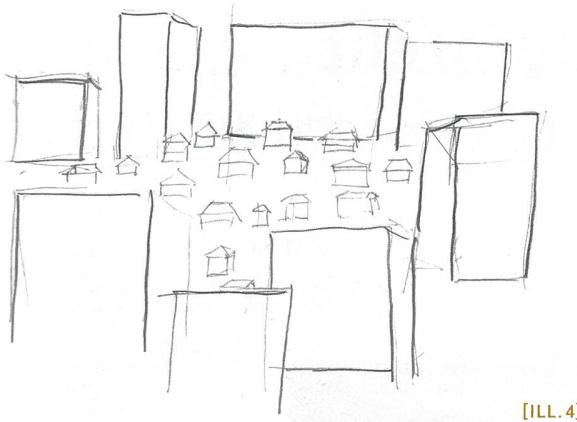
Un arboretum, des arbres, des jardins, des cheminements, quelques bancs, des vues sur le paysage... le vocabulaire est celui du parc! Et puis il y a ce commentaire d'Oscar: «de toute façon, avec la LAT, les zones villas telles que nous les connaissons seront bientôt en voie de disparition», qui éveille paradoxalement l'oreille habituée à la préservation des sites et jardins menacés.

Et si les zones villas devenaient nos nouveaux parcs?

En 1908, Jean-Claude Nicolas Forestier **[4]** définit l'enchaînement des espaces ouverts qui créent un système de parc au bénéfice de la ville: «les grandes réserves et les paysages protégés; les parcs suburbains; les grands parcs urbains; les petits parcs; les jardins de quartier; les terrains de récréation qui pourront aussi comprendre des jardins d'enfants; les avenues-promenades».

[4] Jean Claude Nicolas Forestier (réédition présentée et commentée par B. Leclerc et S. Tarrago), *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Norma, 1997, 383 p.

[5] *Les nouveaux quartiers-jardins du XXI^e siècle, juin 2017, guide pour une densification de qualité de la zone 5 sans modification de zone à Genève*, Joud & Vergely à Lausanne et de Bruno Marchand, architecte urbaniste; étude faisant suite à une étude menée par l'équipe Envar-Triporteur, achevée en novembre 2015 «Perspectives d'intensification de l'habitat en zone 5»



[ILL. 4]

Au XIX^e siècle, les villes surent intégrer les domaines et campagnes bourgeoises pour en faire des parcs. Nous proposons que les zones villas complètent le système de parcs par un nouveau chapitre. On peut interpréter ainsi les préconisations d'une étude menée pour le canton de Genève en 2017 qui propose de transformer les zones villas en «quartiers-jardins». [5]

Voici quelques actions simples pour engager cette évolution.

Pour les parcelles privées...

Pour les nouvelles zones villas ou pour les zones villas dont la densité augmente, des plans d'aménagement devraient intégrer en amont les propositions faites en début d'article. Pour les zones villas existantes, il est judicieux d'entreprendre, comme le fait la ville de Sion, une sensibilisation des propriétaires. La commune pourrait également développer une «vision stratégique» de parc arboré afin que les arbres constituent un paysage au-dessus des toits disparates des villas existantes ou à venir: recensement des arbres des parcelles privées et politique d'incitation aux plantations et à l'entretien des individus remarquables.

... et surtout pour le domaine public

C'est là que nous proposons d'intervenir en premier lieu. Objectif: les routes deviennent des chemins de promenade. À Vufflens-la-Ville, des parcours propices à la flânerie complètent la belle grimpée du chemin des Grillons et le bucolique sentier le long de la Venoge. Ils relient les beaux arbres, les microécosystèmes des creux et bosses, les bâtiments publics, les quartiers voisins, le cimetière, les tennis... et mettent en valeur les vues sur le paysage vallonné. De petites placettes sont créées, les trottoirs sont dés-imperméabilisés, des bancs installés au fil de la promenade, des arbres bien plantés complètent le «parc arboré» et apportent une ombre bienvenue.

Un travail fin, économique, relevant chaque opportunité même ténue d'améliorer l'utilisation et les qualités paysagères et écologiques de l'espace public est entrepris.

Et Vufflens devient un modèle pour les promeneurs de la ville et des champs.

CONTACT

bonnemaison-paysage@bluewin.ch

ZUSAMMENFASSUNG

Einfamilienhauszone als Landschaft: Ein innerer Widerspruch?

In Einfamilienhauszonen ist Landschaft kein Thema. Und doch nehmen sie in der Landschaft einen grossen Platz ein. Wir durchstreifen mit Jenny Leuba und Oscar Gentil (Redaktion COLLAGE) eine der Einfamilienhauszonen von Vufflens-la-Ville: Kann man ihnen einen Nutzen abgewinnen?

Hier oder auch in anderen Einfamilienhauszonen beobachten wir: einen reichen Baumbestand, eine Vegetation, die im Sommer erfrischend wirkt, starke Terrassierungen zur Bildung von ebenen Flächen, von Hecken eingeschlossene Parzellen, ein paar einladende Strassenfassaden, versiegelte Parkplatzflächen und, was selten ist, einen Weg, der die Zone durchquert. Die Einfamilienhauszone sucht den Blick in die weite Landschaft und ist folglich auch von weitem sichtbar.

Und wenn Einfamilienhauszonen zu unseren neuen Parkanlagen würden? Für Privatparzellen in Planung erarbeitete man Gestaltungsleitlinien. Die Eigentümer bestehender Privatparzellen würden sensibilisiert und es gäbe eine «strategische Vision» eines Parks mit Baumbestand, ausgehend vom Vorhandenen und mit Gestaltungsvorschlägen für die Eigentümer.

Im öffentlichen Bereich würden die Strassen zu Spazierwegen: Wegnetze mit kleinen Plätzen würden geschaffen, Aussichtspunkte in Szene gesetzt, ökologisch interessante Orte aufgewertet, versiegelte Flächen aufgehoben und Bäume als Ergänzung des «baumbestandenen» Parks gepflanzt. Eine sensible, ökonomische Projektarbeit nähme ihren Anfang, um die Einfamilienhauszone einem Wandel zu unterziehen.

RIASSUNTO

Paesaggio delle zone residenziali estensive: un ossimoro?

Pur essendo una parte importante del paesaggio costruito, le zone residenziali estensive («zone ville») diventano sempre più importanti nel paesaggio. Camminiamo con Jenny Leuba e Oscar Gentil (redazione di COLLAGE) in una zona di abitazioni unifamiliari di Vufflens-la-Ville (VD): si può trarre qualche vantaggio da queste zone?

Osserviamo, qui o in altre zone residenziali estensive: una ricca arboricoltura, una vegetazione che permette di avere frescura in estate, terrazzamenti importanti per creare zone pianeggianti, siepi recintate, accoglienti facciate, superfici di parcheggio impermeabilizzate, un passaggio che attraversa la «zona ville», ciò che è raro. Queste zone cercano la vista sul paesaggio distante e sono quindi anche visibili da lontano.

E se le «zone ville» diventassero i nostri nuovi parchi? Per i progetti di lotti privati, sarebbero predisposti piani di sviluppo. Nei lotti privati esistenti, i proprietari verrebbero sensibilizzati e si svilupperebbe una «visione strategica» di parco alberato che partirebbe dal censimento di ciò che già esiste e proporrebbe incentivi ai proprietari.

Di dominio pubblico, le strade diventerebbero sentieri pedonali. Un lavoro estetico ed economico di progettazione sarebbe intrapreso per trasmettere questa zona, ad esempio, tramite la creazione di una rete di sentieri con piazzole, la valorizzazione dei punti panoramici, l'eliminazione di suoli impermeabilizzati e il completamento del parco alberato.